

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Le Criou : site Est

Autre nom :

Code hydrographique : 73PNV0263

Nom du grand ensemble : L'Arc de sa source au Ribon inclus **Code :** W100

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: X 970655.002 Y 2052128.433

Altitude moyenne (m) : 2063

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme :

Coordonnées :

Date d'établissement de la fiche : 19/10/2006

Remarques :

1.4 - Principales références bibliographiques

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

Critères utilisés :

- présence ou absence d'une végétation hygrophile
- périodicité des inondations ou saturation du sol en eau
- répartition et agencement spatial des habitats (types de milieux)

Contacts :

Remarques :

3 -DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 0.2263490188686

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 423.732414998554

Types de milieux Corine Biotope

4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

Critère expansion naturelle des crues (contrôle des crues; écrêtement des crues; stockage des eaux de crues; prévention des inondations)

Justification Zone d'expansion des eaux en période de crues

Critère ralentissement du ruissellement

Justification Zone de stockage des eaux ralentissant leur ruissellement

Critère soutien naturel d'étiage (alimentation des nappes phréatiques; émergence des nappes phréatiques; recharge et protection des nappes phréatiques)

Justification Relargage d'eau en période d'étiage

Critère rôle naturel de protection contre l'érosion

Justification Présence d'une végétation adaptée limitant l'érosion

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES

Justification Site permettant le développement d'espèces inféodées aux zones humides

Critère connexions biologiques (continuité avec d'autres milieux naturels), zone d'échanges, zone de passages, corridor écologique (faune, flore)

Justification Zone connectée avec d'autres écosystèmes humides

4.3 - Valeurs socio-économiques

Critère production biologique (pâturage; fauche; sylviculture; aquaculture; pêche; chasse)

Justification Zone de pâturage

Critère intérêt pour les loisirs/valeurs récréatives

Justification Présence d'un chemin d'exploitation

4.4 - Intérêt patrimonial

Critère HABITATS

Justification Présence d'habitats d'intérêt communautaire

Critère FLORISTIQUES

Justification Présence d'un espèce protégée : *Kobresia simpliciuscula*

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00000

Inventaire préliminaire Natura 2000 : 1

ZICO : ra11

Znieff 2ème génération : 73180004

Site de l'observatoire national des zones humides : 1

Autres inventaires : ZNIEFF2 7350 : 'Haute-Vallée de la Maurienne'

5.2 Principaux statuts de protection

Statut Indéterminé

Remarque

Statut Parc national, zone périphérique

Remarque

Statut Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)

Remarque

Statut Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitats)

Remarque

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Présence d'habitats d'intérêt communautaire

Présence d'espèce protégée : *Kobresia simpliciuscula*